

NOTICE D'UTILISATION

Lire attentivement et respecter les consignes de sécurité avant d'utiliser l'appareil.
Conserver cette notice et en aviser les utilisateurs potentiels car elle contient des informations importantes.

VENTILATEUR MODULABLE 2 EN 1





REF. RD-40D/ RT40-A



CORA NON ALIMENTAIRE
77435 MARNE LA VALLEE CEDEX 2 FRANCE

FABRIQUE EN CHINE

I. SIGNIFICATION DES SYMBOLES

	Lire le manuel de l'utilisateur : Lire attentivement et respecter les consignes de sécurité avant d'utiliser l'appareil. Conserver cette notice et en aviser les utilisateurs potentiels car elle contient des informations importantes.
	Instructions de sécurité : Lire et respecter les instructions pour la sécurité de l'utilisateur.
	Protection de classe II : Appareil muni d'une isolation renforcée sans partie métallique accessible. Ne nécessite pas de fiche reliée à la terre.
	Collecte sélective des déchets électriques et électroniques (DEEE) : Cet appareil ne doit pas être traité comme déchet ménager. Il doit être remis à un centre de recyclage des équipements électriques et électroniques. La valorisation des déchets permet de contribuer à préserver l'environnement.

II. SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Désignation	Ventilateur sur pied
Référence	RD-40D
Tension et fréquence	220-240V ~ 50Hz
Puissance	50W
Classe de protection	Classe II
Année de fabrication	2017

Règlement UE N°206/2012 / ANNEXE I

Exigences en matière d'information

Fonction Refroidissement	NON
Fonction Chauffage	NON
Débit d'air maximal	F = 40.45 m ³ /min
Puissance absorbée	P = 39.97 W
Valeur de service	SV = 1.01 (m ³ /min)/W
Consommation d'électricité - mode veille	P _{SB} = 0W
Niveau de puissance acoustique	L _{WA} = 53.74 dB(A)
Vitesse maximale de l'air	c = 3.28 m/s
Norme de mesure de la valeur de service	(EU) N° 206/2012 + IEC 60879 :1986 +cor1 :1992 EN50564:2011 / EN60704-2-7:1998 / EN60704-1: 2012
Coordonnées de contact	CORA NON ALIMENTAIRE 1 rue du Chenil - 77435 MARNE LA VALLEE

Désignation	Ventilateur de table
Référence	RT-40A
Tension et fréquence	220-240V ~ 50Hz
Puissance	50W
Classe de protection	Classe II
Année de fabrication	2017

Règlement UE N°206/2012 / ANNEXE I Exigences en matière d'information	
Fonction Refroidissement	NON
Fonction Chauffage	NON
Débit d'air maximal	F = 50.69 m ³ /min
Puissance absorbée	P = 33.92 W
Valeur de service	SV = 1.49 (m ³ /min)/W
Consommation d'électricité - mode veille	P _{SB} = 0.00W
Niveau de puissance acoustique	L _{WA} = 52.67 dB(A)
Vitesse maximale de l'air	c = 3.03 m/s
Norme de mesure de la valeur de service	(EU) N° 206/2012 + IEC 60879 :1986 +cor1 :1992 EN50564:2011 / EN60704-2-7:1998
Coordonnées de contact	CORA NON ALIMENTAIRE 1 rue du Chenil - 77435 MARNE LA VALLEE

Notice disponible sur le site internet : <http://www.cora.fr> ► S'informer ► Notices produits



III. CONSIGNES DE SECURITE

AVERTISSEMENTS SELON LES NORMES

NF EN 60335-1 :2012 7.12

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil.

Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

NF EN 60335-1 :2012 7.12.5

Fixation de type Y :

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.

Avertissement ! Une fois l'installation terminée, il est strictement interdit de retirer les grilles de protection du ventilateur pour le nettoyage ou la maintenance.

AVERTISSEMENTS GENERAUX

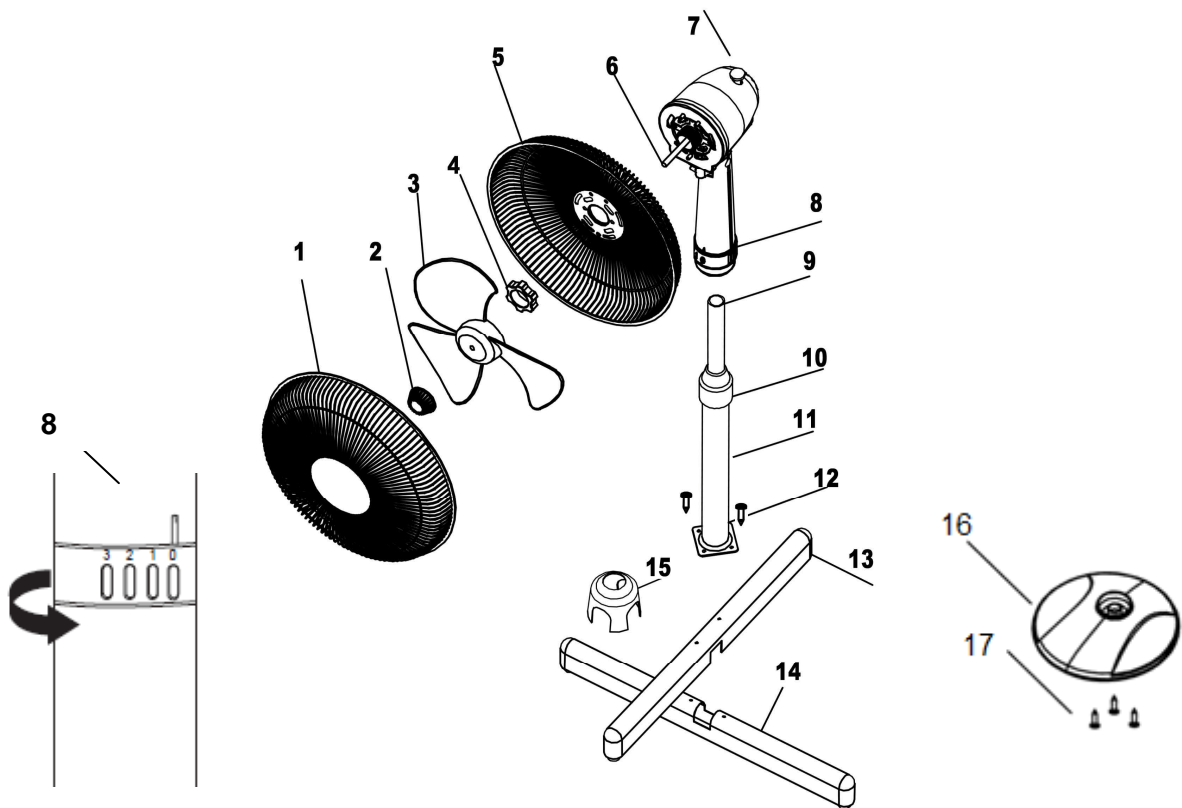
- L'appareil a été conçu pour fonctionner avec le réseau électrique local, conformément aux indications portées sur la plaque signalétique.
- L'appareil a été conçu pour un usage domestique uniquement, toute utilisation professionnelle, non appropriée ou non conforme au mode d'emploi, n'engage ni la responsabilité, ni la garantie du fabricant.
- Ne pas utiliser l'appareil pour un autre usage que celui pour lequel il est prévu.
- Ne pas utiliser l'appareil à l'extérieur.
- Ne pas tirer sur le cordon électrique pour débrancher ou déplacer l'appareil.
- Débrancher l'appareil avant de le nettoyer, après chaque utilisation ou en cas de coupure de courant.
- Ne jamais plonger ou passer l'appareil sous l'eau ou tout autre liquide.
- Ne pas utiliser l'appareil avec les mains humides ou mouillées.
- L'appareil doit être utilisé à l'intérieur uniquement et toujours sous surveillance.
- Ne pas utiliser l'appareil s'il a chuté, s'il présente des dommages apparents (câble, prise de courant, fuites, ...) ou s'il présente des défauts de fonctionnement.
- Ne pas démonter l'appareil : le faire examiner par un service après vente agréé.
- Toujours éteindre et débrancher l'appareil de l'alimentation :
 - s'il reste sans surveillance,
 - après chaque utilisation,
 - avant montage, démontage ou nettoyage,
 - pour le déplacer,
 - s'il ne fonctionne pas normalement.

AVERTISSEMENTS SPECIFIQUES - VENTILATEUR

- Utiliser l'appareil à l'intérieure de l'habitation uniquement.
- Débrancher l'appareil avant montage ou démontage de l'appareil ou ses accessoires.
- Ne pas faire fonctionner l'appareil sans les grilles de protection.
- Ne pas insérer d'objet à travers les grilles de protection lorsque l'appareil fonctionne.
- Placer l'appareil sur une surface dure et lisse pour réduire les vibrations.
- Placer l'appareil sur une surface stable.
- Ne pas placer l'appareil sur un rebord de fenêtre ou au bord d'un escalier.
- Ne pas utiliser de rallonge électrique pour connecter l'appareil.
- Veiller à ne pas mettre l'appareil et son câble d'alimentation à proximité de sources de chaleur ou de sources d'eau, ou sur un angle vif.
- Eviter d'utiliser le ventilateur dans des endroits comme les cuisines, où de l'huile chaude peut être projetée sur des parties plastiques. Le contact avec de l'huile est susceptible de causer des dommages ou détériorations.
- Les adultes doivent être vigilants lorsque l'appareil est utilisé en présence d'enfants.
- Il n'est pas recommandé d'exposer certaines personnes (en particulier les enfants et personnes âgés) à un flux d'air continu ou un flux d'air froid pendant des durées prolongées.

IV. DESCRIPTION

1	Grille avant	10	Bague de fixation de la tige
2	Bague de fixation	11	Tige fixe
3	Hélice	12	X4 Vis de fixation du pied croisé
4	Bague de fixation de grille arrière	13	Pied croisé A
5	Grille arrière	14	Pied croisé B
6	Arbre moteur	15	Couvercle de tige fixe
7	Bouton d'oscillation	16	Base du ventilateur de table
8	Sélecteur de vitesse	17	X3 Vis de fixation
9	Tige réglable		



V. AVANT LA PREMIERE UTILISATION

- Déballez l'appareil et s'assurer que chaque élément est en bon état.
- Jeter les emballages et calages de protection selon le tri sélectif. Conserver la notice.

VI. UTILISATION

Le ventilateur dispose de deux supports différents, ce qui permet de l'utiliser comme ventilateur sur pieds ou ventilateur de table.

Assemblage du ventilateur sur pieds :

- **Attention : L'appareil ne doit être utilisé qu'une fois fixé sur son socle.**
- Vérifier au préalable que l'appareil est éteint et débranché.

Pied

- Assembler les deux parties du pied croisé (13,14) puis fixer la tige fixe (11) avec les 4 vis fournies.
- Dévisser et retirer la bague de fixation de la tige (10). Puis placer le couvercle de tige fixe (15) pour couvrir les jonctions entre les pieds et la tige fixe.
- Allonger la tige réglable (9) jusqu'à la hauteur souhaitée et la bloquer en vissant à fond la bague de fixation de la tige.

Ventilateur

- Fixer la grille arrière (5) sur l'arbre moteur (6) de façon à ce que les chevilles s'engagent dans les trous correspondants puis serrer la bague de fixation (4).
- Placer l'hélice (3) sur l'arbre moteur (6) en fixant la fente sur la clavette. Bloquer en vissant la bague (2) à fond dans le sens anti horaire.
- Assembler la grille avant sur la grille arrière et les bloquer avec les crochets de fixation et la vis à écrou.
- Fixer le corps du ventilateur au pied en l'emboîtant sur la tige réglable(9), puis bloquer en serrant le sélecteur de vitesse (8) dans le sens anti horaire.

Installation

- Vérifier au préalable que l'appareil est éteint et débranché.
- Placer l'appareil sur une surface plane et stable.
- Ne pas encastrier. Ne pas installer à proximité de fenêtres ou de rideaux.
- Prévoir une distance minimale de 2m entre l'appareil et tout obstacle (meuble, mur,...) pouvant gêner son fonctionnement.
- Prévoir un emplacement éloigné des projections d'eau.

Assemblage du ventilateur de table

- Vérifier au préalable que l'appareil est éteint et débranché.
- Desserrer la bague de fixation de l'arbre de moteur, placer la grille arrière sur l'arbre moteur et la fixer en serrant bien la bague de fixation (tourner dans le sens horaire).
- Placer l'hélice sur l'arbre de moteur puis serrer l'écrou de l'hélice (tourner dans le sens anti horaire).
- Assembler la grille avant sur la grille arrière avec la vis de sécurité (Fig.3 et 4).

Fig.3

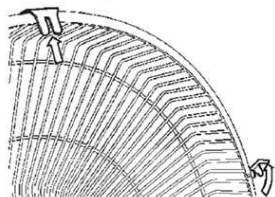
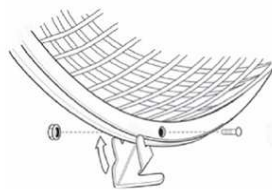


Fig.4



Base : Insérer la colonne de support dans la base (16) puis fixer avec les vis fournies.

Installation

- Vérifier au préalable que l'appareil est éteint et débranché.
- Placer l'appareil sur une surface plane et stable.
- Ne pas encastrer. Ne pas installer à proximité de fenêtres ou de rideaux.
- Prévoir une distance minimale de **1 m** entre l'appareil et tout obstacle (meuble, mur,...) pouvant gêner son fonctionnement.
- Prévoir un emplacement éloigné des projections d'eau.

Utilisation

- Mise en marche : tourner le sélecteur de vitesse en bouton rotatif :
 - 1 : Vitesse 1
 - 2 : Vitesse 2
 - 3 : Vitesse 3
- Arrêt : Tourner le bouton **0**.

Oscillation

- Presser le bouton d'oscillation (7) pour obtenir un mouvement oscillatoire de la tête du ventilateur.
- Tirer vers le haut le bouton d'oscillation pour désactiver le mouvement oscillatoire.

Réglage de l'angle de ventilation

- Pour régler l'angle de ventilation, incliner la tête du ventilateur selon l'angle désiré, la tête de bloque selon plusieurs crans.

Après chaque utilisation

- Eteindre et débrancher l'appareil.
- Ranger l'appareil dans un lieu à l'abri de l'humidité et de la poussière.

VII. ENTRETIEN ET NETTOYAGE

Avertissement ! Une fois l'installation terminée, il est strictement interdit de retirer les grilles de protection du ventilateur pour le nettoyage ou la maintenance.

Nettoyage des parties extérieures

- S'assurer que l'appareil est déconnecté du réseau.
- Ne jamais immerger le bloc moteur dans l'eau.
- Nettoyer le corps extérieur de l'appareil avec un chiffon humide.
- Ne pas utiliser de produit abrasif ni de détergent agressif.

VIII. SERVICE APRES VENTE

Pour toute information complémentaire, faire réparer l'appareil ou en cas de problème, s'adresser au Service Après Vente d'un magasin Cora.

Pièces détachées non disponibles.